

Pas de balade des chiens heureux en 2017

Le CCPT, club cynophile du Pays Thouarsais a tenu son assemblée générale. En fin de réunion un nouveau président a été élu : André Proust et un nouveau bureau constitué (NR du 9/12). Le nombre d'adhérents est stable avec une cinquantaine de maîtres sans oublier autant, voire plus de chiens. La présence du club est visible dans de nombreuses manifestations : cassoulet géant de Pierrefitte, Créatives de Saint-Varent, fête des battages de Saint-Jean-de-Thouars... Le public apprécie tout particulièrement les démonstrations canines. « À partir de trois mois ou bien ~~pas~~ *pour* ~~pas~~ *bout* de quelques années, en fonction du comportement de l'animal, il est toujours possible de rééduquer. Les maîtres doivent s'impliquer au quotidien. Nous sommes les amis des bêtes » explique un membre du bureau. Le club dispose de sept éducateurs. Après un temps de mise en veille, le site internet se réveille. En 2017, il n'y aura pas de « balade des chiens heureux », même si la fréquentation était bonne. Cela demande une lourde organisation.

Adhésion : 90 € par an comprenant 10 € de frais et à partir du 2^e chien, 45 €. Dimanche matin de 10 h à 12 h et d'avril à octobre, le mercredi soir de 19 h à 20 h 30. Pas de fermeture pendant les vacances scolaires. www.ccpt.fr



Président A. Proust ; vice-prés. A. Rard ; secrétaires C. Proust et N. Berthonneau ; trésorières, S. Quemeneur et A. Delle Case.